
« France 2030 » : La souveraineté alimentaire devra passer par une croissance responsable

A l'occasion d'une conférence de presse de rentrée, La Coopération Agricole a réaffirmé son engagement face à l'enjeu de restaurer la souveraineté alimentaire française. Cet objectif ne pourra toutefois être atteint qu'à condition de garantir les moyens d'une dynamique de croissance responsable sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, à l'échelle française comme à l'échelle européenne.

Depuis une trentaine d'années, les entreprises agroalimentaires françaises témoignent d'une baisse continue de leur taux de marge (perte de 15 points du taux de marge entre 1990 et 2018), obérant ainsi leur capacité à réaliser les investissements nécessaires à la pérennité des filières et de leurs activités. Si l'on veut parvenir à la restauration de la souveraineté, en assurant la nécessaire équation entre compétitivité et transitions, il faut impérativement :

- A l'échelle française :
 - **Assurer la cohérence entre la production et les marchés**
 - **En finir avec la guerre des prix avec les distributeurs**
 - **Recréer de la valeur sur l'ensemble de la chaîne**
- A l'échelle européenne :
 - **Assurer des politiques publiques pragmatiques et cohérentes**
 - **Supprimer les distorsions de concurrence intra-communautaire et avec les pays tiers**

La chaîne alimentaire a besoin d'un plan d'investissement massif permettant le développement d'une agriculture et d'une industrie agroalimentaire de précision et décarbonée, qui garantisse la mise en œuvre de l'ensemble des transitions environnementales et sociétales. Selon La Coopération Agricole, afin de pouvoir répondre à l'ensemble de ces enjeux, ces financements devront être structurés autour de 4 axes majeurs :

- **La génétique et le biocontrôle**, pour une meilleure adaptation des cultures au changement climatique, une réduction des intrants et une alternative au retrait des molécules de synthèse ;
- **Le numérique** ; pour une meilleure traçabilité de l'alimentation via la technologie de la blockchain ainsi qu'une création de valeur centrée autour de la data ;
- **La robotique**, pour répondre en partie au déficit de main d'œuvre du secteur et de développer la précision de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

« Si l'on veut manger français demain, il est urgent, avec le soutien de politiques publiques cohérentes et pragmatiques, de restaurer la capacité productive de notre chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette, tout en assurant des réponses au défi climatique et à l'évolution des attentes des consommateurs. Dans cette ligne, France 2030 doit être le bras armé de la souveraineté alimentaire de notre pays pour garantir les moyens nécessaires d'une croissance responsable. », déclare **Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.**



Contacts presse

Agence Bazaille Consulting :

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Sybil Giorgioni - 06 74 55 35 49
sybil.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 300

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 12 260 CUMA

85,4

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

Plus de **190 000**
salariés (filiales incluses)

3/4

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

